



## Organisation Internationale du Travail (OIT)

### 1. Présentation sommaire :

L'Organisation Internationale du travail (OIT) a été fondée en 1919 sous l'égide du traité de Versailles, qui a mis fin à la première guerre mondiale. Sa vocation initiale était que tout soit mis en œuvre pour améliorer la condition des travailleurs et permettre l'avènement d'une paix universelle et durable. En 1946, l'OIT est devenue la première institution spécialisée des Nations Unies.

L'OIT a son siège à Genève/Suisse et, est la seule institution multilatérale au monde dotée d'une structure tripartite. Elle compte de nos jours 183 États membres. Son agence d'exécution est le Bureau international du travail (BIT) dont le Directeur Général est nommé par la Conférence Internationale du Travail (CIT). Depuis le 4 mars 1999, M. Juan Somavia, de nationalité chilienne en est le Directeur Général.

Le 10 juin 2008, l'OIT a adopté la Déclaration sur la Justice Sociale pour une mondialisation équitable qui se trouve être l'expression contemporaine de la mission de l'OIT à l'heure de la mondialisation.

Les différents champs d'action de l'OIT s'articulent autour de quatre Objectifs stratégiques qui sont :

- promouvoir et mettre en œuvre les normes et les principes et droits fondamentaux au travail ;
- accroître les possibilités pour les femmes et pour les hommes d'obtenir un emploi et un revenu décent ;
- accroître l'étendue et l'efficacité de la protection sociale pour tous ;
- renforcer le tripartisme et le dialogue social.

L'égalité entre hommes et femmes et la non discrimination sont des questions transversales à ces quatre Objectifs Stratégiques.

Les axes d'interventions de l'OIT découlent de ces quatre objectifs stratégiques. Il s'agit de: (i) la promotion de l'emploi pour que les individus puissent travailler de manière productive ; (ii) la protection sociale y compris l'extension de la sécurité sociale à tous ; (iii) le dialogue social pour la promotion de bonnes relations professionnelles et (iv) les normes pour promouvoir les principes et droits fondamentaux au travail.

Les Programmes Pays pour la promotion du Travail décent (PPTD) sont au cœur de la mise en œuvre de l'agenda du travail décent. Les PPTD visent à renforcer l'assistance aux mandants en vue de progresser vers les objectifs stratégiques dans le cadre d'une stratégie nationale. Ils visent également à renforcer les activités de coopération technique dans le cadre des programmes nationaux (DSRP) et dans celui du Système des Nations unies (UNDAF).

Les PPTD constituent le moyen de mettre en oeuvre les objectifs stratégiques de l'OIT à l'échelon national. En d'Afrique, les PPTD sont étroitement alignés sur la mise en oeuvre des recommandations du sommet des chefs d'Etat ( Ouagadougou) qui avait planifié des priorités pour la région Afrique : *doter chaque Etat membre de PPTD d'ici fin 2010.*

## 2. Axes de concentration et interventions de l'OIT en Guinée en 2009

Pour le biennal finissant, 2008/2009, les actions de l'OIT en Guinée sont orientées vers l'accomplissement de la priorité centrale qu'est : *Promotion du dialogue social pour une croissance durable génératrice d'emploi.*

Dans ce cadre, diverses activités sont visées pour 2009 y compris celles actuellement en cours de réalisation. Par axes stratégiques majeurs de l'OIT, ce sont :

- **Promotion de dialogue social** : renforcer les capacités à travers l'assistance technique et la formation des mandants tripartites en vue de la mise en place d'un mécanisme national de dialogue social.
- **Promotion de l'emploi** : Dans le cadre du programme Emploi Jeune/MRU, fournir un appui complémentaire à la mise en oeuvre à Kissidougou du Programme emploi des jeunes formulé par le Gouvernement. Cette intervention est conjointement menée avec l'ONUDI en lien avec le Programme conjoint SNU en Guinée forestière.
- **Promotion de la protection & sécurité sociales des travailleurs** : appuyer la formulation et l'adoption d'une politique nationale de protection par le Gouvernement en concertation avec les partenaires sociaux.
- **Promotion de l'application des Normes** : fournir une assistance technique et formative aux mandants tripartites sur la démarche et les méthodologies des conventions collectives et sur les techniques de négociation pour une amélioration du respect des obligations constitutionnelles de l'OIT.
- **Promotion de la lutte contre le travail des enfants et ses pires formes** : appui aux efforts des partenaires sociaux en matière de travail des enfants par l'élaboration d'un plan National de lutte, l'enquête sur le travail des enfants et la réalisation de Programme d'Actions pilotes en matière de lutte contre la traite des enfants.

3. **Projets & activités** : Sur le plan opérationnel, en dehors des activités de renforcement de capacités développées par les spécialistes installés en dehors de la Guinée, les activités de l'OIT dans le pays s'articulent autour de 5 projets/activités majeures. Ce sont :

- Projet local emploi jeunes à Kissidougou (MRU)
- Projet de formulation de la politique nationale de protection sociale des travailleurs
- Projet IPEC-LUTRENA (lutte contre la traite des enfants)
- Projet IPEC pour la formulation d'un Plan National pour combattre le travail des enfants et ses pires formes ;
- Projet IPEC/SIMPOC pour l'enquête nationale sur le travail des enfants en guinée

Les réalisations recherchées fourniront de base pour la formulation du Programme Pays pour la promotion à l'échelle nationale de l'agenda du Travail décent.

Synthèse réalisée par Klonon Yassy Roger,  
Chef de Projets BIT IPEC Guinée

## Plaidoyer

### Contribution à la finalité du Séminaire

Je considère que la démarche du séminaire implique préalablement à toute proposition, une analyse diagnostic objective de la réalité actuelle en Guinée avec pour instruments d'analyse, les principes fondamentaux qui sous-tendent le mouvement sportif guinéen en général.

S'il est indispensable d'envisager des stratégies favorisant l'insertion et l'épanouissement des jeunes à travers toutes les activités qui peuvent contribuer à améliorer leur situation; le sport est une des pistes sûres qui devrait permettre à ces jeunes d'acquérir et d'améliorer leurs compétences pour l'emploi en développant des aptitudes spécifiquement sportives.

Cette affirmation très positive du BIT rejoint la logique toute faite qui dit que *le Sport est une Opportunité de Développement des Compétences.*

Ce séminaire, premier du genre en Guinée au regard de la pertinence du sujet, de l'objectif et des résultats attendus, devrait permettre à la CNTG et aux séminaristes d'entrevoir toutes les possibilités de faisabilité afin d'engager les réformes qu'il faut pour la valorisation du concept.

Notre pays a, depuis plus d'une vingtaine d'années engagé des réformes des structures du mouvement sportif national sous formes de conférences, de colloques, de tables rondes, de séminaires etc..., qui ont toujours abouti à des recommandations où les participants, procédant à une analyse critique de l'organisation et du fonctionnement du mouvement sportif national, ont mis l'accent sur les faits suivants :

- L'inadéquation entre les objectifs définis et les moyens de mise en œuvre ;
- Les conflits d'attributions et de compétences entre les différentes composantes du mouvement sportif national ;
- Le manque de rationalité et de coordination ;
- L'inexistence d'un véritable plan de développement et le caractère aléatoire des programmes d'activités ;
- Le fonctionnement inégal et perceptible de l'appareil administratif spécifiquement lié au sport et à sa gestion.

Tous ces aspects étaient loin de répondre aux normes, aux exigences et aux principes universels de gestion aussi bien des ressources humaines que de l'administration qu'ils se réclament.

Dans le même temps, l'évolution du mouvement sportif international qui tendait vers une plus grande intégration du Sport et de l'Education Physique sous l'égide de l'UNESCO, ne mettait que plus en lumière, les lacunes et le handicap du mouvement sportif guinéen.

Donc, la conjonction de cet ensemble de données, n'en rendait que plus impérieuse la nécessité de définir les principes et les mécanismes de la révision du mouvement sportif de notre pays, qui tienne compte à la fois des spécificités propres à la Guinée à sa culture et à son histoire sportive, mais également aux réalités de l'environnement sportif international.

En saluant l'implication profonde de la CNTG qui a ses ramifications profondes au sein du BIT, c'est une chance et une opportunité pour nous, cadres, de la composante sportive nationale de saisir cette autre porte d'intervention afin qu'au sommet de l'Etat, ce problème de développement des compétences pour l'emploi et le travail décent par le biais du sport soit effectif.

Il est dit quelque part dans les documents du BIT, que *les mutations organisationnelles se traduisent par un changement des règles du jeu.*

C'est pourquoi des lignes d'actions prioritaires pourraient être envisagées dans le sens d'une promotion véritable de l'idéal que nous nous fixons.

Si je m'en tiens aux objectifs de notre séminaire, il y en a 4 ainsi qu'aux résultats attendus, notre plan d'action ira dans le sens de sa rentabilité à travers des recommandations à faire à la CNTG qui est la main forte de l'information et qui maîtrise parfaitement les approches nécessaires à engager en direction du gouvernement.

Ceci étant, je relève de ce qui précède un certain nombre de valeurs à prendre en compte.

## 1. Le Cadre Législatif

Ce cadre n'existe pas, ou s'il existait, il est alors mal adapté à la situation actuelle de notre sport.

Il faut, surtout circonscrire avec netteté une plus grande volonté politique de développement sportif traitant à la fois de la formation des techniciens et des cadres administratifs du sport ; d'équipements sportifs et d'infrastructures et insister sur la volonté politique d'en faire une priorité.

## 2. La Formation des Ressources Humaines

Les problématiques liées aux ressources humaines se vivent principalement à 3 niveaux :

- on constate souvent une insuffisance d'effectifs, tant entraîneurs qu'officiels, professeurs et administrateurs.

Cette insuffisance se retrouve tant sur le plan de la quantité que celui de la qualité des ressources.

- La formation elle-même est également problématique. Il y a une faible capacité de formation au niveau supérieur ainsi qu'au niveau des cadres techniques qui relèvent de nos structures sportives nationales.
- Il y a également le manque d'utilisation judicieuse des ressources existantes du, dans certains cas à un manque de ressources et d'infrastructures permettant le développement du sport, donc l'utilisation des ressources humaines.

Finalement, certains font ressortir la difficulté de recruter, dû en partie au fait que le manque de ressources matérielles et d'équipements nuise à leur motivation.

## 3. Les Equipements et les Installations Sportives

A ce niveau, des obstacles difficiles à surmonter surgissent. Le manque prononcé de ce volet et les coûts de construction et d'entretien sont des facteurs d'inhibition.

## 4. Le Financement

Il y a parmi les obstacles, la situation financière difficile et le désengagement de l'Etat liés au contexte socio-économique. Puisque le sport dans une certaine mesure ne constitue pas une priorité pour le gouvernement, il en résulte des effets négatifs importants sur les subventions et les budgets d'opération des Ministères et des organismes reliés à ce secteur.

A ce niveau, la perche pourrait être tendue à la CNTG, organisatrice de ce séminaire pour les dispositions juridiques et administratives qu'elle voudra bien prendre afin que le sport et l'éducation physique puissent être encouragés pour notamment diminuer les tensions sociales et favoriser l'éducation et la réinsertion sociale des jeunes.

## 5. L'Environnement Culturel et Social

Si notre environnement culturel et social est quelque peu propice au développement du sport, cette activité n'est pas perçue comme outil de développement et de formation important.

## 6. La Gestion

La formation des gestionnaires laisse à désirer en raison des capacités limitées pour assurer leur perfectionnement. Même s'ils possèdent des notions en sport, des connaissances et une formation additionnelles sont nécessaires pour en faire de bons gestionnaires.

Je voudrais suggérer de regrouper les problèmes énoncés en 3 groupes et par ordre de priorité :

a- Les enjeux majeurs où une influence internationale est possible :

- Le Cadre Législatif
- Les Ressources Humaines
- Le Financement

b- Les Enjeux importants où une certaine collaboration internationale est possible :

- Les Infrastructures et Equipements
- La Gestion (le Management)

c- Les Enjeux où la concertation sera plutôt locale ou nationale :

- L'Environnement culturel et social
- La coordination des activités
- Importance relative du sport.

M. Maector Bol      Directeur Sport Universitaire  
et Santé